Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID: 034-213401094-20190403-342019-DE



## <u>COMMUNE DE GABIAN (34320)</u> Extrait de délibération du Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 3 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 3 Avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents: Mesdames FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

Membres absents: Mesdames FELIX Maryse, GARRIGUE Sandrina.

Monsieur BERTHOMIEU Michel.

<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur FOREZ Daniel.

## 34/2019 Voyages Scolaire organisé par le Collège Boby Lapointe de Roujan

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Collège Boby Lapointe de Roujan organise cette année deux voyages, un à Londres et un en Italie, 4 élèves habitant la Commune participent au Voyage en Italie, et 2 élèves participent au Voyage à Londres. Monsieur le Maire demande donc qu'une aide de 70€ soit accordé à chaque élève participant au voyage.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT.
- ACCEPTE de verser une aide de 70 € à chacun des 6 enfants scolarisés au Collège de Roujan pour leur voyage.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES